

A&J GROUP
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 79 B, Route de Fronton, 31140 AUCAMVILLE
804 770 832 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 03 AOÛT 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 39 079 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	39 079 euros
A la réserve légale	1 954 euros

Solde	37 125 euros
A titre de dividendes	32 000,00 euros
Soit 2,13 euros par action	
Le solde	5 125 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 125 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 32 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 03 août 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le

AJ

revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

43 000,00 euros, soit 430,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 43 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2021 :

144 391,00 euros, soit 9,63 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 144 391,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2022 :

40 535,00 euros, soit 2,70 euros par titre

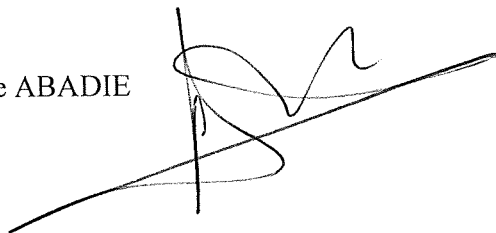
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 535,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 03 août 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président**

Jérôme ABADIE



Désignation de l'entreprise SAS A&J GROUP

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 79BI Route de Fronton

31140 AUCAMVILLE

Numéro SIRET * 8 0 4 7 7 0 8 3 2 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 0 3 2 0 2 3	3 1 0 3 2 0 2 2
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	150 000	150 000
Total I (5)		044	048	150 000	150 000
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	074	68 885	54 203
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	3 705	6 394
	Charges constatées d'avance *	092	094	249	237
	Total II	096	098	72 839	60 835
Total général (I+II)		110	112	222 839	210 835
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		150 000	150 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		9 732	7 599
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		39 079	42 669
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		198 811	200 268
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 340	1 440
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169) 20 788	172		21 688	9 127
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		24 028	10 567
	Total général (I + II + III)	180		222 839	210 835
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	68 286	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le							
13	1	0	3	2	0	2	3

Exercice N-1 clos le	Retent	
13 10 32 02 22		

Néant		
-------	--	--

--	--

2

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

Dossier N° 001052 en Euros

Attestation de présentation des comptes

EXAE CONSEIL

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A, bis du Code Général des Impôts)				Désignation de l'entreprise SAS A&J GROUP										Néant		*					
A - RÉSULTAT COMPTABLE														Exercice N clos le 13 1 0 3 2 0 2 3				Exercice N-1 clos le 13 1 0 3 2 0 2 2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires			209		210												
	Production vendue	biens					215		214												
		services *						217		218											
	Production stockée *			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222												
	Production immobilisée *								224												
	Subventions d'exploitation reçues								226												
	Autres produits								230		1										
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232		1										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234												
	Variation de stock (marchandises) *								236												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240												
	Autres charges externes * :			(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242		1 936		4 718								
	Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					244												
	Rémunérations du personnel *								250												
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252												
	Dotations aux amortissements *								254												
	Dotations aux provisions								256												
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259					262					0						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260																
Total des charges d'exploitation (II)									264		1 936		4 718								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270		(1 935)		(4 718)								
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						(III)		280		32 788		43 387								
	Produits exceptionnels						(IV)		290		9 127		5 000								
	Charges financières						(V)		294												
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347					300				1 000							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348																
Impôts sur les bénéfices *						(VII)		306		900											
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									310		39 079		42 669								
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318												
	Provisions non déductibles *								322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324		900										
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés			247					330												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option								251												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999												
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997									
	Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 sexies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342							
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991													
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350	30 400							
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								993													
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		9 579	354										
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356												
	Déficits antérieurs reportables : *3.....5.7.9 dont imputés sur le résultat :										360		3 579								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		6 000	372										

SAS A&J GROUP

79BI Route de Fronton

31140 AUCAMVILLE

ANNEXE DU 01/04/2022 AU 31/03/2023

EXAE CONSEIL

13 RUE D'HELIOS

31240 L UNION

05 62 75 71 65

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
---	---

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations	X
--------------------------------------	---

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
-----------------------------------	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 222 838.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0Euros et dégageant un bénéfice de 39 079.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	378	378	
Groupe et associés	68 508	68 508	
Charges constatées d'avance	249	249	
TOTAL	69 134	69 134	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 340	2 340		
Impôts sur les bénéfices	900	900		
Groupe et associés	20 788	20 788		
TOTAL	24 028	24 028		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	15 000			15 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 340
Total	2 340

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	249
Total	249

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		788
Dont entreprises liées		788

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS A&J GROUP
31140 AUCAMVILLE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SYNERGIE HABITAT - Participations détenues entre 10 et 50 %	5 000	325 126	100.00	5 000	5 000			181 610	19 941		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REGULARISATION COMPTE DEBIT / CREDIT	9 167	
Total	9 167	